



ASBL **DOMAINE MON PLAISIR**

Allée de la Dinzelle 100

7090 Braine-le-Comte.

Tél. : 067552591

<http://www.domainemonplaisir.org>

Informations concernant les Vacances de printemps 2024, en logement :

**Notre camp se déroulera du samedi 4 mai à 10h au vendredi 10 mai à 18h.
pour les jeunes âgés de 6 ans à 12 ans inclus.**

Nous t'offrons :

- Des animations variées suivant un thème choisi dans chaque groupe.
Connaissance des autres, différents ateliers et contes, jeux du monde, d'intérieur et d'extérieur, jeux sportifs, activités manuelles, danses, expression corporelle et théâtrale, etc.
- Une ambiance dynamique créée par des animatrices et animateurs brevetés.
- Une atmosphère saine et détendue près du Bois de la Houssière.
- Nous sommes reconnus par l'ONE et différentes mutuelles. (Apporter 2 vignettes)

Le séjour :

- Par semaine, du samedi 4/5 au vendredi 10/5, avec l'arrivée entre 10h et 12h et avec le départ entre 16h et 18h.
- **Prix :** 100 €
- **Attention :** Tout participant qui quitte le stage sans raison valable ne peut y revenir et ne sera pas remboursé. (Sauf en cas de maladie, uniquement les jours d'absences).

Renseignements et inscriptions :

- Fierain Cindy au 0472 483 137 après 17 h.
- Godeau Guy au 0497 856 771 ou guy.godeau@outlook.com
- Par le site : info@domainemonplaisir.org
- Les différents documents vous seront envoyés par mail uniquement.

Attention :

- Au préalable, pour obtenir les documents, téléphonez ou envoyez un mail avec le nom, prénom, date de naissance et n° national du jeune.
- Obligation d'inscrire votre enfant, de compléter et de renvoyer les différents documents le concernant, avant son arrivée et de préférence par mail.
C'est pour la bonne organisation de notre centre, les assurances, l'ONE, etc.
- **Le paiement** se fait sur notre compte n° BE29 0682 0007 5964 avec en communication : le nom, le prénom de l'enfant.
- Le prix du séjour sera payé à **50%** lors de l'inscription et le solde à l'arrivée de l'enfant, sauf si ce paiement est pris en charge par un organisme agréé. (CPAS, SAJ, SPJ, Institution, ...)
- **L'inscription sera prise en considération**, à la réception du paiement et des différents documents.
- Nous accueillons 48 enfants maximum en logement.

La commission animation.